

Formulaire d'appel de projets de développement pédagogique

Le Vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études (VRAEE) présente l'appel de projets du Centre de pédagogie universitaire (CPU) afin de soutenir des initiatives pédagogiques visant à rehausser la qualité, la flexibilité et la pertinence de l'offre de formation ainsi qu'à favoriser l'évolution des pratiques pédagogiques à l'Université de Montréal. Veuillez noter que cet appel de projets est désormais annuel.

Catégories

Cochez-la ou les catégorie(s) correspondant à votre projet :

Cours en ligne

Cours qui propose des séances à distance synchrones et asynchrones en proportion variable, selon un horaire prédéterminé ou seulement des séances à distance asynchrones.

Cours hybrides

Cours qui propose, selon un horaire prédéterminé, de l'enseignement combinant, en proportion variable, des séances en présence des étudiantes et étudiants en salle de classe (mode présentiel), ainsi que des séances à distance (synchrones ou asynchrones).

Ressource pédagogique

Ressource pédagogique numérique qui peut prendre la forme, par exemple, d'un module en ligne d'aide à l'apprentissage, d'une activité interactive ou d'une série de vidéos à développer pour un cours siglé ou un programme.

Innovation intégrant les technologies numériques dans l'apprentissage et l'enseignement

Projet pédagogique intégrant des technologies numériques innovantes pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage en lien avec un cours ou un programme.

Formation continue (en ligne, hybride ou ressource pédagogique)

Formation créditede ou non créditede dispensée dans un format atypique ou destinée à une clientèle particulière et plus généralement, toute activité de transfert de connaissance (ex. : capsule de formation continue, école d'été, microprogramme en format intensif ou destiné à des groupes sélectionnés, etc.).

Conditions d'admissibilité

Les professeurs et professeures des facultés de l'Université de Montréal peuvent déposer un projet.

Les facultés, écoles et départements peuvent également soumettre des propositions. Les unités de formation continue sont autorisées à déposer des projets pour la catégorie « Formation continue ».

D'autres membres du personnel enseignant et non enseignant peuvent faire partie des équipes projet.

Les unités administratives en soutien direct à la réussite étudiante peuvent participer à titre de partenaires à ces projets.

Projets admissibles

Les projets qui répondent aux critères suivants seront privilégiés :

1. Projet lié de près aux priorités de développement facultaires ou départementales ;
2. Pertinence pédagogique du projet (ex. développement d'une ressource numérique pour favoriser la réussite étudiante d'un programme, hybridation d'un cours et révision de ses stratégies d'apprentissage, etc.) ;
3. Contribution de la faculté ou du département dans le projet (ex. disponibilité, dégrèvement ou dégagement des personnes impliquées, affectation de personnel professionnel ou d'auxiliaires d'enseignement pour soutenir le projet, etc.) ;
4. Engagement de l'équipe projet et de la faculté envers le développement et la mise à jour éventuelle du projet ;
5. Pérennité du projet et des ressources à développer (ex. un cours obligatoire ou présent dans plusieurs programmes, la possibilité de partage et de réutilisation des ressources produites, etc.) ;
6. Les possibilités de synergie, par le partage et la réutilisation des ressources pédagogiques qui seront développées au sein de différents cadres formatifs (crédité et non crédité, formation initiale et continue, etc.) ;
7. Initiatives interfacultaires qui encouragent une collaboration entre différentes unités académiques.

Autres conditions et échéancier

Un bilan des activités devra être déposé à la fin du projet. Les projets se dérouleront sur une **période de 7 à 12 mois** avec un démarrage au plus tôt le 15 avril et au plus tard le 15 septembre. La **date de fin doit être le 15 avril de l'année suivante au plus tard**. L'échéancier proposé dans ce formulaire par l'équipe projet pourrait être révisé avec le CPU selon la complexité et l'envergure du projet.

Identification du projet	
Titre :	
Sigle (si applicable) :	
Description :	
Personne responsable :	Nom Titre
Courriel :	
Faculté ou unité administrative :	
Programme (si applicable) :	
Place du cours dans le(s) programme(s) (si applicable) :	Cours obligatoire <input type="checkbox"/> Cours optionnel <input type="checkbox"/> Précisez la place du cours dans le programme : ex. cours de 1ère année, contenus fondamentaux, etc.
Cours donné dans d'autres programmes :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, lesquels
Nombre de personnes étudiantes (ou groupes-cours) qui bénéficieront directement du projet :	

Résumé de la proposition

Critères de sélection

Veuillez expliquer comment votre projet répond aux critères de cet appel.

Description du projet

Autres raisons stratégiques pour appuyer le choix de développer ce projet :

Objectifs et contenus essentiels du cours ou de la ressource :

Stratégies pédagogiques envisagées qui permettront de mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'évaluation pertinentes pour votre cours :

Exemples : pédagogie active, classe inversée, apprentissage par projets, résolution de problèmes, mises en situation authentiques, évaluation par les pairs, discussions et travaux d'équipes

Ressources numériques envisagées qui serviront pour l'apprentissage et l'évaluation de votre cours :

Exemples : capsules vidéo narrées ou animées, entrevues d'experts, vidéos interactives, simulations, activités H5P, vidéo 360°, forum, exerciseurs, etc.

Noms des autres membres de l'équipe projet (s'il y a lieu) et description de leur rôle	Nom du membre et description du rôle
	Nom du membre et description du rôle
	Nom du membre et description du rôle
	Nom du membre et description du rôle

Plan de travail et échéancier

Une première rencontre avec l'équipe du CPU sera planifiée à la suite de la sélection des projets pour discuter du développement du projet et revoir l'échéancier au besoin.

Présentez un échéancier préliminaire avec une date de démarrage comprise entre le 15 avril et le 15 septembre. Le projet doit se terminer avant le 15 avril de l'année suivante.

Contribution de la faculté, de l'école, du département (budget)

La faculté ou le département, par l'entremise de la direction du département ou de toute autre personne responsable des tâches professorales, doit démontrer clairement que la disponibilité de la personne responsable du projet sera assurée, par exemple en lui accordant un dégrèvement de cours ou toute autre mesure compensatoire. Veuillez aussi préciser toute autre contribution, financière ou autre, qui peut participer au succès du projet (ex. : achat de matériel ou d'équipements, attribution d'heures d'auxiliariat, collaboration d'un professionnel, etc.).

Modalités d'accompagnement

Le soutien et l'accompagnement technopédagogique du CPU consistent en :

- l'accompagnement d'une personne conseillère pédagogique (**maximum 400 heures**);
- la production médiatique (**maximum 300 heures**);
- un montant maximum de **5 000 \$** pour l'embauche d'un auxiliaire en enseignement pourrait aussi être accordé.

Veuillez estimer les heures requises pour le développement de votre projet (il est à noter que les modalités d'accompagnement seront révisées si votre projet est sélectionné).

Présentez une estimation préliminaire (en heures) et justifiez les besoins d'accompagnement :

Engagement de l'équipe projet

Justification de votre engagement dans le projet :

Précisez votre motivation et votre disponibilité pour le projet (ex. : en quoi il s'agit d'un moment opportun pour vous investir dans la transformation de ce cours en format à distance).

Soutien de la direction de département/unité ou de la personne responsable des tâches professorales

Justification en lien avec les critères décrits plus haut :

Apport du projet en lien avec les priorités de développement facultaires ou départementales :

Adéquation avec l'expertise de l'équipe projet :

Bénéfice de l'accompagnement du CPU dans le cadre de ce projet :

Soutien du décanat

Ne s'applique pas dans le cadre de projet de formation continue

Complétez seulement si des informations complémentaires sont pertinentes:

Pour toutes questions concernant cet appel de projets, veuillez contacter le cpu@umontreal.ca.

Pour toutes questions concernant les projets de formation continue, vous pouvez également contacter le BIFC à info@bifc.umontreal.ca.

Informations importantes pour la transmission du document

Le présent formulaire complété doit être **transmis par le décanat ou vice-décanat** de votre faculté (ou par la personne responsable de la formation continue, s'il s'agit d'un projet dans cette catégorie), afin de nous assurer de son appui pour votre projet, en incluant en **copie conforme toutes les personnes mentionnées**.

Veuillez le retourner par courriel, avant la date limite, à l'adresse suivante : cpu@umontreal.ca.